

**L'hospice de St-Lo, (1451-1621)
dans la commune de La Mancelière
Titres concernant les affaires**

Dates des pièces 1451 à 1621

Nombre : 9 pièces, dont 7 en parchemin et 2 en papier,
conservation passable.

Jehenne Deguerpie de feu
Guillaume Le Mignot confesse avoir donné
et omosné en pur don et omosne affin de
héritage, aux prieur et frères de lostel
Dieu de St-Lo, ung bouissel et demy de
fourment sur les biens de Jehan Maugier,
et faire pour ce justice sur les héritages
que il tient en la parroisse de La Manse-
lière et ailleurs en hamel de founuchon.

Jehan Maugier de La Man-
selière ; demeurant en hamel de Fouchon,
confess estre tenu payer, aux prieur et
frères de lostel Dieu de St-Lo, six bouis-
seaulx de fourment de rente.

Sentence du bailliage à St-Lo,
par laquelle Philippe Gislet, fils Nicolas,
le dit Nicolas, fils Guillaume M Gislet,
dit Mauger, sont condamnés à la
faisance de trois mettans de froment et
aux arrérages envers les administrateurs
de l'hospital de St-Lo.

Sources :

*Inventaire sommaire des archives de l'hospice de Saint-Lô,
par N. Dubosc, archiviste de la Manche, 1860, non paginé.
Arch. Dép. manche, 6 J 4 / 8*